

Matière: Histoire - Rubrique: Histoire contemporaine

Auteur: Eliezer Schilt - Classe: 2nde - Durée: 60 minutes

Titre: Un nouvel exode: l'immigration juive depuis l'Afrique du Nord



Observations du rédacteur

Ce cours s'adresse aux élèves de première ou terminale, en corrélation avec le chapitre sur la décolonisation en histoire générale et dans le prolongement du tableau sur le judaïsme en France après la Seconde Guerre mondiale.



Objectifs pédagogiques

- Exploiter et confronter des informations sur un ou plusieurs documents;
- Utiliser différents supports (statistiques, photographie...) à des fins historiques;
- **Objectifs cognitifs:**
 - Connaître les origines du visage du judaïsme français contemporain.
 - Connaître le contexte de ces changements.



Pré-requis de l'élève

L'élève doit connaître:

- Les grandes évolutions du judaïsme français après 1945;
- Les grandes évolutions du bassin méditerranéen après 1945.



Pré-requis de l'enseignant

L'enseignant doit connaître:

- Les grandes évolutions du judaïsme français après 1945;
- Les grandes évolutions du bassin méditerranéen après 1945.
- Les grandes évolutions du judaïsme nord-africain au XXe siècle;



Notes de
L'enseignant



Difficultés envisagées

Le contexte politique de la décolonisation pourrait concentrer le contenu du cours. Or celui-ci doit accompagner un cours d'histoire générale déjà acquis sur le cas du Maghreb.

Autre difficulté qui peut en revanche enrichir le cours est l'évocation d'histoires familiales.

Enfin, la présentation, comme toute présentation d'un tableau d'une évolution historique, ne peut évoquer tous les acteurs ou faits. Les exemples retenus relèvent du choix de l'enseignant.



Bibliographie

- **PREPARATION DE COURS:**

André Chouraqui, *Histoire des Juifs en Afrique du Nord*, Paris, Hachette, 1985

Shmuel Trigano (sous la direction de), *Le monde sépharade*, Paris, 2006, tome 1: histoire

- **POUR ALLER PLUS LOIN:**

Doris Bensimon-Donath, *L'intégration des Juifs nord-africains en France*, Paris, 1971

Jean-Claude Lasry et Claude Tapia, *Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines*, Paris, L'Harmattan, 1989

Paul Sebag, *Histoire des Juifs de Tunisie des origines à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2000 (rééd.)

Charlotte Siney-Lange, "Grandes et petites misères du grand exode des Juifs nord-africain vers la France", in *Le Mouvement Social* 4/2001 (n°197), pp. 29-55



Repères chronologiques

1830 **PRISE D'ALGER PAR LES TROUPES FRANÇAISES DU GENERAL DE BOURMONT. A CETTE DATE ON TROUVE ENVIRON 17000 JUIFS DONT 5000 A ALGER, 3000 A CONSTANTINE, 2300 A ORAN ET 1500 A TLEMCEN.**

1870 24 octobre, décret Crémieux instaurant la citoyenneté française aux sujets israélites des départements algériens.

1881 **PROTECTORAT FRANÇAIS SUR LA TUNISIE.**

1912 **PARTAGE DU MAROC ENTRE UN PROTECTORAT FRANÇAIS, UN CONTROLE INTERNATIONAL A TANGER ET UN CONTROLE ESPAGNOL SUR LA PARTIE NORD (AUTOUR DE TETOUAN) EN PLUS DU SAHARA.**

1945 8-22 mai, émeutes nationalistes en Algérie réprimées violemment dans le département de Constantine (environ 10 000 morts estimés).

1947 10 avril, discours de Tanger du sultan Mohamed V proclamant la volonté de voir le Maroc souverain.

1948 23 mai, appel de Mohamed V à poursuivre la protection pluriséculaire accordée aux sujets juifs, qu'il invite toutefois à ne pas manifester une quelconque sympathie "sioniste".

7 juin, à Oujda, dans le Nord-est marocain, pillages, saccages et émeutes contre les Juifs.

8 juin, à Djérada (Maroc), 39 Juifs sont massacrés lors d'émeutes violentes.

1953 20 août, après l'avoir menacé d'exil depuis deux ans, la France finit par expulser vers Madagascar Mohamed V et sa famille.

1954 31 juillet, discours de Carthage prononcé par le président du Conseil, Pierre Mendès-France, voulant accorder l'autonomie interne à la Tunisie.

1^{er} novembre, série d'attentats contre des civils et militaires français, ainsi que des musulmans francophiles. Début de la Guerre d'Algérie.

1955 3 juin, accords de Paris contraignant le président du Conseil, Edgar Faure, à accorder l'autonomie à la Tunisie qui réserve un accueil triomphal dans les rues de Tunis au leader de ces négociations, Habib Bourguiba.

16 novembre, retour triomphal de Mohamed V pour qui la France sous pression avait mis fin à son exil.

1956 2 MARS, LA FRANCE MET OFFICIELLEMENT FIN A SON PROTECTORAT SUR LE MAROC (SUIVI LE 7 AVRIL PAR L'ESPAGNE).

20 MARS, ACCORDS SUR L'INDEPENDANCE DE LA TUNISIE QUI ELIT SA PREMIERE ASSEMBLEE CONSTITUANTE LE 25 MARS. POUR LA PREMIERE FOIS Y PARTICIPENT LES MUSULMANS ET LES JUIFS DE TUNISIE.

1960 12 décembre, saccage par le Front de Libération National algérien de la grande synagogue d'Alger.

1961 Juillet, crise de Bizerte autour d'une base militaire française en territoire tunisien où les tensions conduisent à un bref affrontement militaire. Ce conflit accentue la politique antifrançaise en Tunisie, qui soutient clairement l'Armée de Libération Nationale algérienne dont de nombreuses bases se trouvent abritées par Tunis.

Septembre, création par le FSJU d'un Bureau d'Information et d'Orientation (BIO)

Décembre, début de l'exil des "Pieds-Noirs" français, chrétiens et Juifs, depuis l'Algérie vers la France. Jusqu'en juillet 1962, plus d'un demi-million de Français d'Algérie (les 3/4 des résidents d'alors) quittent leur terre natale.

26 décembre, loi française relative à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer en métropole

1962 18 mars, accords d'Evian menant à l'indépendance de l'Algérie (référendum le 2 avril avec plus de 90% de "oui").

3 JUILLET, PROCLAMATION OFFICIELLE DE L'INDEPENDANCE DE L'ALGERIE.

Création aux Pavillons-sous-Bois (93) d'une école de l'Alliance Israélite Universelle qui répond aux besoins de nouvelles structures scolaires (Paris compte alors trois établissements, Maïmonide, Lucien de Hirsch, Yavné)

Inauguration du Centre communautaire de Villiers-le-Bel (95)

Création par le Consistoire de la région parisienne d'une émission télévisée, "La Source de Vie" dont l'un des objectifs est de toucher les Juifs sur tout le territoire par l'intermédiaire du petit écran.

1963 Le Comité de Bienfaisance Israélite de Paris (CBIP, relevant du Consistoire depuis 1809) devient le Comité d'Action Sociale Israélite de Paris (CASIP): ses effectifs triplent pour faire face aux demandes d'aide sociale et d'accompagnement professionnel.

1964 Création par le FSJU du Centre Universitaire d'Etudes Juives fondé par Léon Ashkénazi

1967 1^{er} mars, inauguration du Centre Edmond Fleg dans le Quartier Latin pour fédérer les besoins de tout ordre des étudiants juifs, dans un hôtel particulier de la rue de l'Eperon donné au Consistoire de Paris par le baron Alain de Rothschild.

juin, la Guerre des Six-Jours marque un nouveau tournant dans la volonté d'émigrer pour les Juifs restés au Maroc ou en Tunisie.

1980 Election du premier Grand-rabbin de France d'origine séfarde, René-Samuel Sirat (né à Bône en 1930)



Déroulement précis du cours

INTRODUCTION

Partir du document statistique (document introductif) sur l'évolution de la population juive en France entre l'après-guerre et les années 1960. Dresser le constat d'un doublement en nombre autour des années 1960 avec l'arrivée des Juifs d'Afrique du Nord.

Amener la problématique:

Pour quelles raisons les Juifs du Maghreb choisissent-ils la France métropolitaine? Quels impacts sur les communautés juives françaises?

I. L'EXODE DES JUIFS D'AFRIQUE DU NORD

La première partie se concentre sur les raisons du départ des Juifs d'Afrique du Nord.

Activité sur les documents 1 à 4:

Questions:

1. Présenter les documents en insistant sur leur nature.
2. A l'aide de la chronologie et des documents présentés, établir les menaces que les Juifs vivant en Afrique du Nord ressentent depuis 1948 jusqu'aux années 1960?
3. Selon l'enquête rapportée par Doris Bensimon, quelles raisons principales poussent les Juifs d'Afrique du Nord à émigrer?

Éléments de réponse pour le professeur:

- Pour comprendre l'enjeu de la question, rappeler l'enracinement des communautés juives nord-africaines depuis des siècles et la difficulté que représente leur départ. Le degré de francisation et l'acquisition de la nationalité française est ainsi un des éléments-clé pour comprendre le choix du pays d'accueil.
- Pour rappel, le décret signé par Adolphe Crémieux le 24 octobre 1870 s'inscrit dans la série de mesures prises par la France pour intégrer totalement la colonie algérienne à la métropole. Les Juifs bénéficièrent alors aussi de cette politique, sous l'impulsion de Crémieux. Les 13, 5% d'autochtones (34 574 au moment du décret) de confession israélite (ce qui ne concernera pas les Juifs des territoires annexés après 1870 comme les oasis du sud des territoires algéro-marocains) ont obtenu la nationalité française. Longtemps critiqué par la population européenne sur place (cf. développement de l'antisémitisme chez les Français d'Algérie chrétiens, avec, par exemple, les élections à la tête de plusieurs municipalités algériennes entre 1896 et 1898 en faveur des listes "antisémites" – influences des ligues entre-guerre – pogrom de Constantine en août 1934 où 28 Juifs trouvent la mort), le décret sera remis en question sous Vichy et rétabli par De Gaulle près d'un an (20 octobre 1943) après la Libération de l'Afrique du Nord par les forces alliées et françaises libres.

Pour la Tunisie, les réactions hostiles à la proclamation du décret Crémieux chez les voisins algériens ont rendu le gouvernement français prudent. Pas de naturalisation collective mais possibilité après 1910 d'obtenir à titre individuelle la nationalité française (qu'obtiennent près de 8000 Juifs tunisiens jusqu'en 1955, soit entre 15 et 20% du nombre total de Juifs en Tunisie à la veille de l'indépendance. Les chercheurs avancent toutefois des chiffres différents, variant jusqu'à 32% voire 49% de naturalisés – voir dans le détail A. Chouraqui, *op. cit.* et D. Bensimon, *op. cit.*).

Pour le Maroc, l'acquisition de la nationalité française relevait des mêmes conditions que pour la Tunisie, si ce n'est que les autorités marocaines, qui devaient donner leur accord à l'obtention d'une autre nationalité que la leur se sont montrées beaucoup plus sévères.

Entre 1956 et 1965, plus de 7000 Tunisiens ont été naturalisés français et plus de 6600 Marocains (une étude onomastique des noms publiés dans le *Journal officiel* souligne que la majorité de ces naturalisations semblent concerner des Juifs). Noter par ailleurs que la loi du 22 décembre 1961 assouplit les conditions d'obtention de la nationalité française (comme la suppression de la justification d'un séjour d'au moins 5 ans pour tous les étrangers ressortissants des anciens protectorats).

- Pour la francisation, évoquer rapidement la scolarisation (dans les écoles publiques en Algérie, où le français remplace très vite l'arabe dans les familles juives; réseau de l'Alliance israélite universelle au Maroc et en Tunisie (par ex., en 1956, 83 écoles scolarisant 33 065 enfants au Maroc); alphabétisation (totale chez les Juifs algériens, moyenne chez les Juifs marocains (plus de 43% des Juifs sont illettrés autant en français qu'en arabe en 1960 selon les statistiques officielles du Royaume du Maroc), entre les deux pour les Juifs tunisiens).
- Les "événements" sont l'explication première (cf. doc. 3) présentée par les Juifs nord-africains. Revenir brièvement sur les conditions de la décolonisation du Maghreb français (en appui sur le cours d'histoire générale).
- Préciser que ce cours n'approfondit pas les autres pays choisis par les Juifs pour émigrer, car ils sont marginaux pour les Juifs d'Algérie qui choisissent massivement et en même temps le chemin de l'exil vers la métropole. Pour le

Maroc, Israël est la destination majoritaire depuis l'après-guerre, légalement ou illégalement (immigration du Maroc vers Israël interdite après 1956). Pour la Tunisie, les départs sont entamés après l'affaire de Bizerte en 1961 (cf. chronologie): 15 000 départs en 1961, 10 000 en 1962. Comme pour le Maroc, une poignée seulement choisit la France (le reste Israël). Ainsi, dans les années 1960, il est établi que les Juifs originaires d'Afrique du Nord installés en France le sont depuis 1956 pour 51% des Algériens, 69% des Tunisiens et 68% des Marocains (selon Doris Bensimon, *op. cit.*, p. 32).

Transition: comment s'est opérée l'intégration des communautés juives venues d'Afrique du Nord en France?

II. L'ARRIVEE DES JUIFS D'AFRIQUE DU NORD: UN ENRICHISSEMENT POUR LA FRANCE ET POUR LE JUDAÏSME FRANÇAIS

La seconde partie s'intéresse aux conditions de l'arrivée des Juifs venus d'Algérie, du Maroc ou de la Tunisie en France. Le regard porte à la fois sur les communautés immigrées, sur les réactions des communautés déjà présentes sur le territoire français et sur la population française en générale.

Activité sur les documents 5 à 9:

Questions:

1. Présenter les documents.
2. (Document 5) Où se retrouvent les Juifs de France en 1966? Qu'est-ce qui peut expliquer cette répartition?
3. (Document 6) Dans quels domaines professionnels les Juifs venus d'Afrique du Nord cherchent-ils à s'intégrer? quel est pourtant le secteur demandeur d'emplois en France dans les années 1960?
4. (Documents 6 et 7) Déduire les conséquences que produisent la non-obtention d'un travail de rang équivalent à l'arrivée en France? A l'aide des pourcentages, établir une estimation du nombre de Juifs concernés par ce cas. Quelles sont les réponses de la communauté juive de France? Compléter la réponse à l'aide de la chronologie.
5. (Document 8) Analyser le changement dans le visage du judaïsme français opéré en 1967.
6. (Document 9) Quelle tension semble émerger de ce document entre Juifs déjà installés en France et ceux récemment arrivés?

Eléments de réponse pour le professeur:

- Sur les questions 1 et 2: L'afflux des Juifs nord-africains dans les années 1960 marque un tournant majeur dans l'histoire des Juifs de France: d'un point de vue démographique, le poids de la grandeur de la présence juive en France change (nombre, jeunesse – 27% ont moins de 25 ans à la fin des années 1970, dynamisme). L'installation de Juifs d'Afrique du Nord existe depuis la présence française outre-Méditerranée, mais elle était marginale et souvent le fruit d'une opportunité spécifique. Le poids de départ de l'accélération est le déclenchement de la guerre d'Algérie et ses conséquences (à partir de 1956 jusqu'en 1961, on note en moyenne l'émigration de 4500 Juifs – Alain de Rothschild dans un rapport sur l'état du Consistoire de Paris et sa banlieue évalué à 40000 le nombre de Juifs originaires de cette région). La crise de Bizerte et les accords d'Evian bouleverse la donne: en quelques mois, toute la communauté juive d'Algérie est rapatriée (alors que le gouvernement avait pensé qu'elle ne ferait pas ce choix).

La répartition géographique entraîne un certain enjeu politique: la concentration dans certains quartiers (à Paris, Marseille, villes de banlieues etc.) constitue une possibilité d'influence dans des scrutins locaux serrés. L'enjeu est d'autant plus perceptible que la plupart des Juifs arrivés ont déjà ou obtiennent rapidement la citoyenneté française.

- Sur les questions 3 et 4: Le rapport aux communautés juives existantes: l'arrivée des "réfugiés" d'Afrique du Nord a suscité un bouleversement des structures communautaires existantes: la première urgence a été l'accueil (logement, réinsertion professionnelle...) que les institutions (FSJU, CASIP, Consistoire) tant sociales que culturelles vont prendre en charge, aidées par les donations de particuliers (qui augmentent fortement entre 1961 et 1965 pour diminuer et stagner ensuite) ou d'organisations (*Claims Conference*, le Joint américain, les Communautés juives européennes). La seconde urgence est la construction de structures communautaires et religieuses dans des espaces vides comme les banlieues: cf. les Chantiers du Consistoire sous l'impulsion d'Alain de Rothschild dès 1958 – les ouvertures de centres communautaires (ex. 1962, Villiers-le-Bel, 1963 Anthony-Massy, 1965, Sarcelles etc.). Par la suite, l'urgence est à intégrer les nouveaux arrivants sans tomber dans la crise qui avait suivi au sein du judaïsme français l'arrivée pendant l'Entre-deux-guerres des Juifs d'Europe orientale. Les institutions vont petit à petit s'ouvrir aux responsables originaires d'Afrique du Nord (ex. ouverture d'un Conseil national élargi au Consistoire de Paris), dont l'élection d'un premier Grand-rabbin de France, René-Samuel Sirat en 1980 sera le point d'orgue.

- Sur la question 5: La manière d'être Juif en France évolue: volonté d'affirmation collective, quête d'identité (notamment chez les jeunes), poids du passé (cf. actions entreprises par les Juifs au Maghreb pour obtenir même au prix cher la reconnaissance de leurs droits), poids des traditions et des pratiques religieuses (cf. essor de la restauration et des commerces cachers, développement des structures d'enseignement religieux – Talmud Thora, par ex.). La manifestation en faveur d'Israël en 1967 stigmatise la fin d'une vieille tradition du judaïsme français de neutralité et de discrétion.

- Sur la question 6: Ce changement du visage du judaïsme français n'a pas non plus été sans remous: préjugés mutuels dont l'extrait (doc. 9) est révélateur, contestations dans la conduite du rite (ex. les Tournelles qui illustrent à Paris les "combats" entre Achkénazes et Séfarades, où la tentative d'un rite "nouveau" conciliant les uns et les autres en 1964 a été abandonné et les locaux, alors désertés par les Achkénazes, attribués désormais au rite séfarade), difficultés pour l'adaptation (assez prononcée pour les personnes âgées, déracinées de tout un monde) et pour le maintien des traditions (défis de la déjudaïsation). Mais, il est à noter que domine une "bonne entente" comme semble le déceler un article du *Monde* de 1962 ou la proportion grandissante de mariages entre Juifs français établis et ceux nouvellement arrivés.

CONCLUSION:

L'arrivée des Juifs séfarades d'Afrique du Nord entraîne à la fois un nouveau défi pour le judaïsme français en pleine reconstruction depuis 1945 et à la fois une véritable nouvelle dynamique. Aux difficultés des premières années d'adaptations mutuelles, le judaïsme français sort enrichi. Dans le cadre plus général de la société française, il est intéressant de noter, pour conclure, le changement d'images de qui sont les Juifs en France.